



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard  
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 75 90 06 07 99 36 85  
Email : [cgt@gard.fr](mailto:cgt@gard.fr)  
Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)  
Facebook : [cgt cd30](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

Nîmes, le 21 juin 2021

**Objet** : Préavis de grève vendredi 25 juin 2021 à compter de 13 h 30.

Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Les agents du CMS des Angles vous ont écrit le 3 juin 2021 suite à la décision de ne plus affecter de renfort sur le cumul des temps partiel de cette équipe qui s'élève pourtant à 80 %.

Les agents vous ont informés qu'en l'absence de ce poste de nombreuses missions ne seront plus effectuées :

Les permanences sur les villages de Saint Bonnet et Sernhac - Les actions collectives - Certaines réunions comme l'EPD, dont elle est la référente pour le CMS - Le réseau partenarial - L'amplitude de l'ouverture du CMS secondaire d'Aramon.

Les agents vous ont fait également part du développement des deux cantons sur lesquels ils s'exercent leurs missions ainsi que du travail de proximité qu'ils ont pu développer jusqu'à présent.

M. Nicolas Julien, DGADS, leur a fait part de son positionnement à savoir :

→ *Ne pas déroger au protocole de fin de conflits de 2010 sur les remplacements des effectifs de cette DGA.*

Nous sommes très étonnés de cet argument, l'administration l'applique que quand cela l'intéresse !!!!

→ *En ce qui concerne l'augmentation de l'activité du territoire, celle-ci est renvoyée après évaluation au renouvellement des schémas sociaux et médico-sociaux.*

Le schéma départemental de cette DGA ne verra pas le jour dans les 3 mois à venir. Les citoyens de ce territoire comme les agents ne peuvent pas attendre une hypothétique affectation. C'est immédiatement qu'un positionnement clair de maintien d'un agent doit être pris.

Le 15 juin 2021, journée nationale d'action pour l'augmentation des salaires, l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique et les moyens pour

accomplir nos missions, les agents se sont mobilisés en grève massivement. Le CMS des Angles n'a pas assuré l'accueil du Service Social Territorial.

A ce jour, aucune réponse de votre administration n'est recevable. C'est la raison pour laquelle, le syndicat CGT appelle les agents du CMS des Angles à se mobiliser en grève dans le cadre du préavis national déposé par la Fédération CGT des Services Publics du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2021 dont vous trouverez copie ci-joint.

**Nous réitérons notre demande de maintien de l'agent contractuel à court terme et d'étudier à moyen terme la création d'un poste supplémentaire.**

Dans l'attente, recevez, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Le syndicat CGT du Conseil départemental du Gard.